

Division prévention criminalité

Urgence : 117

Gérant de sécurité
Adj Etienne Genton
etienne.genton@vd.ch

Route de Mely
1183 Bursins

021 557 44 66
079 754 50 63

Fax : 021 557 96 25

www.police.vd.ch

Commune de Commugny

Décembre

Commugny : entre le 30.11 et le 1^{er} déc. - 2300/ 0800, vol par effraction dans une maison (arrachés cylindre de deux portes, durant le sommeil des lésés) au ch. des Sansonnets. Entre le 30 nov. Et le 1^{er} déc. - 2230/0900, tentative de vol par effraction dans une villa (arraché le cylindre de la porte d'entrée, pas pénétré) au ch. Le Grenier. Entre le 1^{er} et le 2 - 1930/0730, tentative de vol par effraction sur un automate à billets à la rte de Genève. Le 9 - 0030/1000, vol par effraction dans une villa (arraché le cylindre de la porte d'entrée) au ch. des Vignes. Le 21 - 0800/1830, vol dans une villa au ch. Bois-Contens.

Bogis-Bossey : entre le 6 et le 7 - 2000/0700, vol de plaques de contrôle sur un véhicule à la rte du Moulin. Le 21 - 1000, vol par effraction dans une villa (escaladé balcon et forcé porte-fenêtre) aux Pralies.

Chavannes-de-Bogis : le 3 - 1100/1200, vol dans un local au centre commercial. Le 6 - 1430/1530, vol à l'étalage au centre commercial. Auteurs interpellés par le service de sécurité. Le 9 - 2240, vol par effraction dans une entreprise (forcé fenètre) au ch. des Chalets. Auteurs probablement dérangés par l'alarme. Entre le 2 et le 10 - 0700/1500, tentative de vol par effraction dans un appartement (tenté de forcer une porte-fenêtre) au ch. des Pommiers. Le 13 - 1130/1230, vol dans le parking du centre commercial. Le 14 - 2200/2330, vol dans un établissement public à la rte de Bogis-Bossey. Le 15 - 1425/1435, vol à l'étalage au centre commercial. Auteurs interpellés par le service de sécurité. Le 21 - 1700/1715, vol dans un véhicule (non verrouillé) dans le parking souterrain du centre commercial. Le 24 - 1030/1145, vol par effraction dans une villa (brisé vitre) au ch. Pré-de-la-Croix. Le 27 - 0700, Hold-up à l'Office postal. L'employée postale s'est fait agresser alors qu'elle s'apprêtait à ouvrir la porte. Un homme cagoulé l'a ceinturée par derrière et l'a menacée avec une arme de poing. Par la suite, un second individu, également armé d'un pistolet, est arrivé. Sous la menace de leurs armes, ils ont demandé à l'employée d'ouvrir le coffre. Ceci n'était pas possible en raison du timing. La victime leur a remis le contenu de sa caisse. Les auteurs ont pris la fuite à bord d'un véhicule volé à Vich à la mi-décembre. Celui-ci a été retrouvé calciné sur un chemin forestier entre Chavannes-de-Bogis et Bogis-Bossey. Le 29 - 1400/1430, vol dans un véhicule (non verrouillé) dans le parking souterrain du centre commercial.

Chavannes-des-Bois : Entre le 16 et le 17, vol d'usage d'un scooter à la rte de la Branvaude. Le 17 - 0100/0900, vol d'usage d'un scooter dans un parking souterrain au ch. des Hauts Crêts.

Coppet : le 8 - 1300/2100, vol par effraction dans un appartement (forcé fenètre et emporté coffre-fort) au ch. des Bochattets. Entre le 9 et le 10 - 1900/0025, vol par effraction dans un véhicule (cassé vitre) sur le parking du Château. Entre le 12 et le 14 - 0800/0800, tentative de vol par effraction dans une villa (tenté de forcer fenètre) au ch.



PolCant info
MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

www.petitchaperonrouge.com



Pour pouvoir bénéficier de plus d'informations telles que Info-Délits Plus, Info-Prév- message urgent, magazine trimestriel de la police cantonale et site du petit chaperon rouge, n'hésitez pas à me communiquer votre adresse e-mail !

des Bochattets. Le 17 - 2030/2300, vol par effraction dans un véhicule (forcé serrure) au ch. de la Prairie. Le 20 - 2030/2145, vol par effraction dans un véhicule (brisé vitre) au ch. des Rojalets. Le 22 - 1410, vol dans un véhicule à la rte Suisse. Entre le 24 et le 25 - 0900/0930, vol par effraction dans un appartement (forcé store et brisé vitre d'une porte) au ch. des Bochattets. Entre le 23 et le 25 - 1330/1000, vol par effraction dans une maison (brisé vite porte-fenêtre) au ch. des Bochattets. Entre le 24 et le 25 - 1330/1400, vol sur un véhicule (rétroviseurs) à la rte de Founex. Entre le 30.12 et le 01.01 - 1430/1300, vol par effraction dans une villa (brisé vitre fenêtre) à la rte Suisse.

Crans-près-Céligny : entre le 25 nov. et le 6 déc. - 2000/1200, tentative de vol par effraction dans une villa (enlevé la grille du saut-de-loup, forcé fenêtre du sous-sol. Pas pénétré) aux Landes.

Founex : le 6 - 1000, vol par effraction dans une villa (soulevé store et forcé porte-fenêtre) au ch. de Gachet. Auteurs mis en fuite par l'alarme. Le 10 - 1800, tentative de vol par effraction dans une villa (soulevé store et tenté de briser une vitre) au ch. des Fontaines. Auteurs mis en fuite par l'alarme. Entre le 4 et le 11 - 1130/1420, vol par effraction dans une villa (soulevé store et brisé vitre) au ch. des Chavanus. Entre le 13 et le 14 - 2000/1750, vol par effraction dans une villa (forcé store et brisé vitre) au ch. des Arrenny. Le 18 - 2000, vol par effraction dans une villa (tenté de forcer fenêtre, forcé saut-de-loup) au ch. de Bellevue. Le 20 - 1800, vol par effraction dans une villa (cassé porte-fenêtre, mis en fuite par l'alarme) au ch. des Tattes. Le 20 - 0700/2140, vol par effraction dans une villa (forcé porte-fenêtre) au ch. de l'Ecaffy. Entre le 22 et le 23 - 1730/0900, vol par effraction dans une villa (brisé vitre porte-fenêtre) au ch. des Vassens. Entre le 21 et le 24 - 1200/1930, vol par effraction dans une villa (monté sur le toit à l'aide d'une échelle trouvée sur place accédé au balcon. Forcé fenêtre et porte-fenêtre) au ch. des Tattes. Entre le 23 et le 27 - 1700/1200, vol par effraction dans une villa (brisé vitre) au ch. des Côtes. Entre le 31.12 et le 01.01 - 1500/0040, vol par effraction dans une villa (brisé vitre) au ch. de l'Oche Combe. Entre le 31.12 et l1 01.01 - 1800/1615, vol par effraction dans une villa (forcé fenêtre) à la rue des Canons.

Mies : le 1^{er} - 0445, vol par effraction dans un shop de station-service (brisé vitre) à la rte Suisse. Entre le 10 et le 11 - 1730, vol par effraction dans une villa (forcé porte-fenêtre) au ch. des Débités. Auteurs mis en fuite par l'alarme. Le 14 - 0835, vol par effraction dans une villa (forcé fenêtre) au ch. Sous-Voie. Auteurs mis en fuite par l'alarme.

Tannay : le 6 - 1020, tentative de vol par effraction dans une villa (forcé porte d'entrée, arraché store et forcé porte-fenêtre) au ch. des Moulins. Auteurs mis en fuite par l'alarme. Le 8 - 1200/1700, vol par effraction dans une villa (forcé fenêtre) à la rte de Malcroissant.

Information particulière

Nous vous rappelons que les Info Délits et les Info Délits+ sont des informations mensuelles. En principe elles sont transmises durant la première quinzaine du mois suivant. Les membres qui ne les recevraient pas (e-mail ou boîte aux lettres) sont priés de contacter le gérant de sécurité.

L'année 2012 sera marquée par le 20^{ème} anniversaire de la Surveillance Mutuelle des Habitations. Nous invitons les membres, encore actifs, de la "première heure", c'est-à-dire ceux qui ont participé au développement du concept en 1992 à prendre contact avec le soussigné.

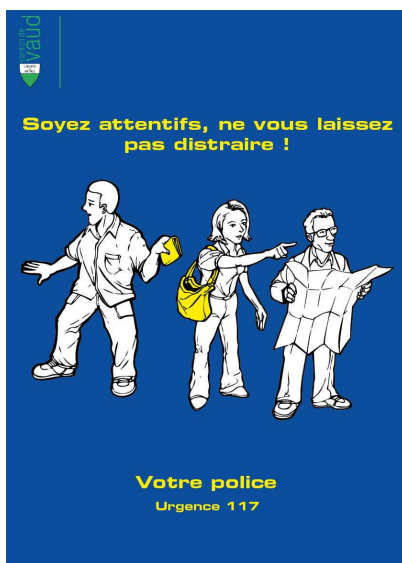


Conseil(s) du mois

Rappel : Vol à la tire / vol à l'astuce / vol à l'arraché

Nous référant au "conseil du mois" de l'Info délits No 11, nous réitérons nos recommandations concernant l'activité délictueuse des voleurs qui sévissent dans les magasins, centres commerciaux et leur parking. Renseigner votre entourage, particulièrement les aînés.

- Emportez peu d'argent. N'emportez avec vous que l'argent nécessaire.
- Ne laissez pas sans surveillance vos sacs à main ou vos vêtements.
- Soyez vigilant si un inconnu vous demande de lui faire de la monnaie.
- Dans les parkings, si vous êtes interpellés pour quelconque motif, ne vous séparez pas de votre sac à main.
- Lorsque vous vous déplacer dans la rue, portez votre sac en bandoulière serré sous votre bras, du côté opposé à la route; de cette façon, les voleurs motorisés ne pourront pas vous l'arracher.
- Lorsque vous retirez de l'argent au bancomat / postomat, soyez discret en composant le code NIP. Celui-ci ne doit pas se trouver au même endroit que les cartes de crédit. Ne comptez pas l'argent reçu de manière trop visible.



E. Genton, adjudant

